



Guide Forfait Mobilité Durable vélo  
Choisir le bon justificatif de pédalage domicile-travail



# Origine du besoin de justificatifs de pédalage



Depuis 12 ans (2009), pour être remboursés à 50% des frais de transport en commun, les salariés doivent **fournir des factures comme justificatifs**.

Cette loi est obligatoire pour les employeurs.

La **"déclaration sur l'honneur"** n'a pas été retenue pour les transports en commun car il existait **déjà** un justificatif de type facture.

Pour le vélo, depuis 2015, année de la loi Indemnité Kilométrique Vélo (IKV - 200 €/an), le législateur, faute de moyen fiable et simple pour justifier de trajets à vélo domicile-travail, a laissé aux entreprises la possibilité d'utiliser la **"déclaration sur l'honneur"**.

En mai 2020, malgré l'omniprésence de la digitalisation et de la "smart city", le législateur a maintenu ce type de justificatif ancien dans le cadre du Forfait Mobilité Durable vélo (FMD - jusqu'à 500€/an/salarié - un chapitre de la LOM - Loi d'Orientation des Mobilités).

A noter que, contrairement au remboursement des frais de transport en commun, cette nouvelle loi est toujours facultative.

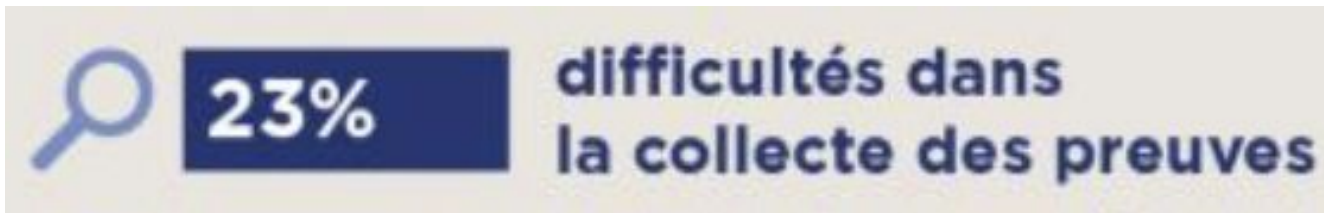
## JUSTIFICATIF DE PÉDALAGE



# Employeurs & besoin de preuves de pédalage

Lors d'une enquête menée auprès de 1047 organisations, **23%** d'entre elles ont eu des difficultés liées à la collecte de preuve pour le Forfait Mobilité Durable.

Ceci démontre que la "déclaration sur l'honneur" ne suffit pas.



Source <http://bit.ly/fmd-enquete2021>

# Les solutions de justificatifs de pédalage



Pour la **gestion du Forfait Mobilité Durable vélo**, il existe aujourd'hui 3 méthodes disponibles pour collecter les preuves de pédalage et fournir des justificatifs vélo domicile-travail :

## 1 - La déclaration sur l'honneur "seule".

Un simple document signé par le collaborateur cycliste. Il fournit ce document en échange de son indemnité vélo sans possibilité de contrôle.

Simple en apparence cette solution présente en fait de nombreux inconvénients

## 2 - La déclaration sur l'honneur + systèmes de contrôles interne à l'entreprise

Faute de moyens de contrôle fiable avec la déclaration sur l'honneur plusieurs entreprises ont développé des dispositifs additionnels souvent complexes, coûteux et hétérogènes : comptages vélos, signatures de registres, fichiers excels, formulaires déclaratif,...

## 3 - Uwinbike

La **seule solution du marché** 100% digitale et fiable pour une gestion simplifiée et économique du FMD



# Les cartes de paiement mobilité ne suffisent pas



Plusieurs sociétés proposent aux employeurs de gérer le paiement des indemnités du Forfait Mobilité Durable avec des **cartes de paiement mobilité**.

Si ces cartes permettent de s'assurer, par exemple, que le salarié se servira de l'indemnité pour des achats liés aux vélo, **en aucune manière** ces cartes ne peuvent attester :

- Le nombre et les km de trajets vélo domicile-travail
- Les économies de CO2 associées aux km à vélo
- Les flux réels de cyclistes

**Par définition cartes ne sont donc pas des justificatifs de pédalage.**

Il semble alors étonnant de vouloir contrôler le bon usage de l'indemnité et pas l'origine réelle de celle-ci.

Opter pour **Uwinbike + une carte de paiement** permet donc à un employeur de s'assurer que les déplacements domicile-travail ont bien été faits à vélo et que le salarié dépense son indemnité pour acheter, entretenir ou s'équiper pour son vélo.



Demandez-nous conseil pour connaître des prestataires de cartes de paiement mobilité

# L'état redoute une fraude massive aux indemnités



C'est peu connu, mais **l'état** a créé un **Registre de Preuve du Covoiturage** (RPC), une plate-forme technique pour distribuer à grande échelle des incitatifs monétaires ou non monétaires, **sans risque de fraude massive**. [covoiturage.beta.gouv.fr](https://covoiturage.beta.gouv.fr)

En effet, lorsqu'un incitatif se trouve à la clef, il devient monnaie courante de voir la fraude augmenter.

Dès lors, on comprend aisément qu'au même titre que pour le covoiturage, la distribution d'une prime annuelle jusqu'à 600 euros/an sur simple fourniture d'une **"déclaration sur l'honneur"** **n'est pas viable**.

Chez Uwinbike nous avons inventé et créé le premier **Registre de Preuve du Pédalage** (RPP)



**Registre de preuve de covoiturage**  
Développer le covoiturage

Elle peut distribuer des **incitatifs**,  
**sans crainte de fraude massive**



Source <https://youtu.be/S3EXNMWPGXs?t=46>

Sources :

[https://youtu.be/zVukJ\\_fP6R0](https://youtu.be/zVukJ_fP6R0)

[https://wiki.lafabriquedesmobilites.fr/wiki/Preuve\\_de\\_covoiturage](https://wiki.lafabriquedesmobilites.fr/wiki/Preuve_de_covoiturage)



## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR



# Comparatifs justificatifs de pédalage



	Justif pédalage domicile-travail UWINBIKE	Déclaration sur l'honneur	Déclaration sur l'honneur + dispositifs de contrôle
Simplicité	- Oui -	- Oui -	- Non -
Faible coût de gestion	- Oui -	- Oui -	- Non -
Respect RGPD, protection données perso et vie privée	- Oui -	- Oui -	- A confirmer -
Fiabilité collecte preuves de pédalage (et marche) domicile-travail	- Oui -	- Non -	- Non -
Mesure des économies de CO2 /NOx / PM10 + activité physique	- Oui -	- Non -	- Non -
Datas temps réel et partage de datas pour PDME, PDMiE, collectivités (agglos, département, région, état)	- Oui -	- Non -	- Non -
Outils pour sécurité des cyclistes	- Oui -	- Non -	- Non -
Outils d'animation et organisation de challenges vélo	- Oui -	- Non -	- Non -
Outils de communication collaborateurs / employeur / collectivité / partenaires sociaux	- Oui -	- Non -	- Non -
Utilisable si pas de smartphone	- Oui -	- Oui -	- Oui -
Pilotage temps réel des dépenses liées aux indemnités vélo	- Oui -	- Non -	- Non -
Prêt pour de futurs contrôle Urssaf	- Oui -	- Non -	- Non -



# S'adapter à chaque employeur

L'expérience montre que chaque entreprise a sa propre méthode pour déclencher le Forfait Mobilité Durable vélo.

Par exemple, 100 jours pédalés dans la fonction publique, barème kilométrique (ex : 0,25 euros/km), 1 aller ou un retour à vélo rapportant 2 euros,...

Uwinbike est la seule solution du marché capable de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque entreprise



# Vous cherchez une solution de preuve de pédalage ?



Tapez “preuve de pédalage” dans Google  
ou cliquez sur ce lien <https://bit.ly/preuve-pedalage>

The Google logo is centered on the page, rendered in its characteristic multi-colored font: 'G' in blue, 'o' in red, 'o' in yellow, 'g' in green, and 'le' in red.

🔍 preuve de pédalage





## Uwinbike

59, chemin de l'Oustalet  
31140 Aucamville  
SAS au capital de 15.000 €

---

[www.uwinbike.com](http://www.uwinbike.com) | [contact@uwinbike.com](mailto:contact@uwinbike.com) | 06-17-34-12-65 |

uwinbike©2020